

HELVEMED SA

Date de révision : 17.01.2008

Revision-No. : 1,50

SURFACE LARGE

00047-0233

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

SURFACE LARGE

Utilisation de la substance/préparation

Désinfectant pour surfaces.

Identification de la société/entreprise

HELVEMED SA

Route des Jeunes 19

CH – 1227

Carouge/Genève

Service responsable

Customer Service

Tel. : +41 22 718 75 00

Fax. : +41 22 718 75 05

Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité: sds@gbk-ingelheim.de

2. Identification des dangers

Classification

Indications de danger : Corrosif, Dangereux pour l'environnement

Phrases-R :

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque des brûlures.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

3. Composition/information sur les composants

Caractérisation chimique (préparation)

Désinfectant de surfaces aqueux à base de liaisons quaternaires d'ammonium et de tensioactifs.

Composants dangereux

N° CE	N° CAS	Substance	Quantité	Classification
270-325-2	68424-85-1	Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures tensides non-ioniques	20 % < 15 %	C, Xn, N R22-34-50 Xn, Xi R22-41
230-525-2	7173-51-5	chlorure de didécyl diméthylammonium	7,9 %	Xn, C R22-34
200-661-7	67-63-0	propane-2-ol	< 5 %	F, Xi R11-36-67
225-768-6	5064-31-3	nitrilotriacétate trisodique	< 5 %	Xn, Xi R22-36

Le texte intégral des phrases R mentionnés figure au point 16.

4. Premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Après inhalation

Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou produits de décomposition.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

SURFACE LARGE

00047-0233

Après contact avec la peau

Laver immédiatement au savon et à l'eau abondante.

Par la suite, traiter avec de la crème pour la peau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir. Consulter un médecin. (Risque d'aspiration de mousse!) Attention aux vomissements!

- Grand risque de suffocation provoqué par des composants moussants. Rincer la bouche. Donner à boire quelques verres d'eau.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyen d'extinction approprié

produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

jet d'eau

Risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

Pendant l'incendie, il peut se produire:

Monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO₂) et oxydes d'azote (NO_x) composés de chlore.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Information supplémentaire

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Les précautions individuelles

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Les méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Consignes pour une manipulation sans danger

SURFACE LARGE

00047-0233

Conserver le récipient bien fermé.

Maintenir une ventilation et une extraction d'air convenables au poste de travail.

Eviter tout contact avec les yeux, la peau et les muqueuses.

Préventions des incendies et explosion

Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

Stockage

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Indications concernant le stockage en commun

Incompatible avec des acides forts et des oxydants.

Information supplémentaire

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Classe de stockage (VCI)

8 B

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Valeurs limites d'exposition

Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Eviter tout contact avec les yeux, la peau et les muqueuses.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type A).

Protection des mains

Gants protecteurs à résistance chimique en caoutchouc naturel, Epaisseur de la couche minimum 0.6 mm, Résistance à la pénétration (durée de port) environ 480 minutes, Par exemple gant protecteur <Lapren 706> de la société KCL (www.kcl.de)

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

Protection des yeux

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure

Lunettes avec protection latérale

Protection de la peau

Vêtements de protection à manches longues

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations générales

L'état physique liquide

Couleur jaunâtre

Odeur caractéristique

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Testé selon la méthode

pH-Valeur : 9 - 10

Modification d'état

Point d'ébullition env. 100 °C

Point d'éclair n.a.

Inflammabilité

Limite inférieure d'explosivité n.a.

Température d'inflammation n.a.

Densité (à 20 °C) : env. 1,02 g/cm³

Hydrosolubilité : complètement miscible
à (20 °C)

10. Stabilité et réactivité

Matières à éviter

des acides forts et des oxydants puissants

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde et dioxyde de carbone et gaz nitreux (NO_x)
dérivés chlorés.

Information supplémentaire

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

11. Informations toxicologiques

Données empiriques sur l'action sur l'homme

Nocif en cas d'ingestion.

le produit provoque des brûlures

L'ingestion peut provoquer un irritation de l'appareil digestif, des nausées, de vomissements et des diarrhées.

12. Informations écologiques

Écotoxicité

CE 50/Daphnia magna/48 h = 0,025 mg/l [EPA-FIFRA] (*)

CE 50/Selenastrum capricornutum/72 h = 0,049 mg/l [OCDE TG 201] (*)

(*) Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures

Persistance et dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Information supplémentaire

Ne pas rejeter le concentré dans les égouts/eaux superficielles/eaux souterraines.

Pollue l' eau.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

13. Considérations relatives à l'élimination

Fiche de données de sécurité conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

HELVEMED SA

Date de révision : 17.01.2008

Revision-No. : 1,50

SURFACE LARGE

00047-0233

Élimination

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

Code d'élimination des déchets-Produit

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

L'élimination des emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

"Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés."

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

ADR/RID classe	8
Code de classement :	C9
No. danger	80
No. ONU	1903
Etiquetage	8
ADR/RID Groupe d'emballage	III
Quantité limitée (LQ) :	LQ 7

Nom d'expédition

DISINFECTANT, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (quaternary ammonium compounds)

Autres informations utiles (Transport terrestre)

LQ 7: combination packaging: 5 l / 30 kg (total gross mass); trays: 5 l / 20 kg (total gross mass)

Transport fluvial

Transport maritime

IMDG-Code	8
No. ONU	1903
Marine pollutant	No
EmS	F-A; S-B
Quantité limitée (LQ) :	5 L 30 kg
IMDG-Groupe d'emballage	III
Etiquetage	8

Nom d'expédition

DISINFECTANT, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (quaternary ammonium compounds)

Autres informations utiles (Transport maritime)

Limited quantities (section 3.4): combination packaging: 5 l / 30 kg (total gross mass); trays: 5 l / 20 kg (total gross mass)

Transport aérien

ICAO/IATA-DGR	8
ONU/ID No.	1903
Etiquetage	8
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne)	818
IATA-Quantité maximale (avion de ligne)	5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo)	820

Fiche de données de sécurité conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

HELVEMED SA

Date de révision : 17.01.2008

Revision-No. : 1,50

SURFACE LARGE

00047-0233

IATA-Quantité maximale (cargo)	60 L
ICAO-Groupe d'emballage	III
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne)	Y818 / 1 L

Nom d'expédition

DISINFECTANT, LIQUID, CORROSIVE , N.O.S. (quaternary ammonium compounds)

15. Informations réglementaires

Etiquetage

Indication de danger	C - Corrosif; N - Dangereux pour l'environnement
Conseils supplémentaires	Selon l'Arrêté du Ministère du Travail (préparations dangereuses), ce produit doit être étiqueté de la façon suivante:

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures

Phrases-R

22	Nocif en cas d'ingestion.
34	Provoque des brûlures.
50	Très toxique pour les organismes aquatiques.

Phrases-S

26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
28	Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec l'eau et savon.
35	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
36/37/39	Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
45	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
61	Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Information supplémentaire

Règlement CE N° 648/2004 (Réglementation des détergents): Tensides non-ioniques: 5% - 15%; NTA < 5%, Ingrédients soumis à l'obligation de déclaration selon le Comité scientifique européen (SCCP) : -

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi	Observer les contraintes liées au travail des jeunes.; Observer les contraintes liées au travail des femmes enceintes et allaitantes.
Classe de contamination de l'eau (D)	2 - pollue l'eau
1999/13/CE (COV)	< 5 %

16. Autres données

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

11	Facilement inflammable.
22	Nocif en cas d'ingestion.
34	Provoque des brûlures.
36	Irritant pour les yeux.
41	Risque de lésions oculaires graves.
50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/ des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

"(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)"

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)